



# COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex  
Téléphone 026 924 22 00 | [www.chateaudoex-admin.ch](http://www.chateaudoex-admin.ch)

Conseil communal  
de et à  
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 2 novembre 2023  
*Grefte 2x\_0135 + 0220\_Communications éditées  
+ Coordination avec autres organismes\_lju*

## Réponse au Postulat sur l'accès aux transports publics

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Suite à l'annonce de la décision du groupe MOB de fermer la gare de notre village au 31 janvier 2024, la Municipalité a immédiatement sollicité une entrevue avec la Direction.

Lors de cette rencontre, les motifs et les contraintes explicitées par MM. Oberson et Delachaux ont fait état d'une nette diminution du recours au service par les usagers et de recettes en chute libre, conduisant à la dite fermeture.

Les 3 Municipalité du Pays-d'Enhaut ont écrit leur mécontentement au MOB en leur demandant de revenir sur sa décision.

La DGMR a également écrit une lettre de désapprobation et a demandé au MOB d'assurer un service digne de ce nom à ses usagers.

Entre-temps, une pétition lancée par Mme Nadège Tissot a été déposée à la Commune qui l'a transmise à la Direction du MOB.

Suite à ces courriers, et à notre demande, une nouvelle entrevue a été organisée avec la MOB pour essayer de trouver des solutions entre plusieurs partenaires, dont, PERET, représenté par Mme Dégallier et le PNR, représenté par M. Baechler.

M. Delachaux nous a apporté certaines précisions quant aux services que le MOB va mettre en place pour sa clientèle :

- Les automates accepteront à nouveau la monnaie dès février 2024
- Les chefs de train sont spécialement formés à l'accueil et vendent des billets aux personnes qui n'ont pas réussi à en obtenir via l'automate
- Des cours seront offerts via Pro Senectute

Réponse au Postulat sur l'accès aux transports publics

---

- Des accords pourront être trouvés avec le repreneur des guichets, s'il souhaite vendre les billets : formation, prix de location préférentiel, commission sur les billets
- Des cartes prépayées seront en vente à la Commune
- Les abonnements seront délivrés par la Poste

Par contre, la proposition de La Poste, de vendre les billets de train, sur le mode proposé en terre fribourgeoise n'a pas pu être retenue parce que les systèmes informatiques ne le permettent pas.

La Municipalité a demandé à PERET de réfléchir à l'opportunité de déménager une partie de son staff dans ces locaux et de profiter de l'occasion pour développer divers services et des offres accessibles à la clientèle touristique et locale à la gare.

La réponse de PERET est négative pour des raisons d'organisation, cependant PERET a déjà entamé des démarches pour promouvoir ces locaux via le « guichet entreprises » et se dit prêt à installer des prospectus et informations touristiques en attendant un repreneur.

A titre d'information, la participation financière communale au réseau de transports publics, d'un montant de quelque CHF 450'000.00 est versé au Canton qui a la charge de la répartition entre les différents prestataires concernés. Il s'agit donc d'un pot commun, et non d'une participation directe au MOB.

La Municipalité continue de penser que cet endroit peut être un lieu vivant et intéressant commercialement et touristiquement. Comme annoncé, le MOB est disposé à remettre le service à un prestataire tiers, avec les formations, les outils et les recettes financières y relatifs.

A ce titre, nous recherchons toujours activement une solution pour garder une offre de service et d'accueil à la gare et ne manquerons pas de vous informer de l'avancement de nos réflexions.

La Municipalité.